



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2024-501

PUBLIÉ LE 8 AOÛT 2024

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

75-2024-08-07-00007 - Arrêté n° 2024-01162 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement?? (1 page)	Page 3
75-2024-08-07-00006 - Arrêté n° 2024-01168 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement?? (1 page)	Page 5
75-2024-08-07-00005 - Arrêté n° 2024-01169 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement?? (1 page)	Page 7
75-2024-08-07-00008 - Arrêté n°2024-01167 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement?? (1 page)	Page 9

Préfecture de Police

75-2024-08-07-00007

Arrêté n° 2024-01162 accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 07 AOUT 2024

ARRETE N° 2024-01162

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au brigadier-chef de police **Frank DUBOIS**, né le 4 décembre 1982, affecté au sein de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ signé

Préfecture de Police

75-2024-08-07-00006

Arrêté n° 2024-01168 accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 07 AOUT 2024

ARRETE N° 2024-01168

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Capitaine Quentin LAJOIE**, né le 29 septembre 1990, affecté au sein de la 12^{ème} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ signé

Préfecture de Police

75-2024-08-07-00005

Arrêté n° 2024-01169 accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 07 AOUT 2024

ARRETE N° 2024-01169

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Sergent-chef Tobie FOE**, né le 6 janvier 1986, affecté au sein de la 2^{ème} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ signé

Préfecture de Police

75-2024-08-07-00008

Arrêté n°2024-01167 accordant des récompenses
pour actes de courage et de dévouement

Paris, le 07/08/2024

ARRETE N°2024-01167

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de Vermeil pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Général de division Joseph DUPRE LA TOUR**, né le 18 avril 1968 à Paris dans le 15^{ème} arrondissement, commandant la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Signé

Laurent NUÑEZ